

TABLE-RONDE THEMATIQUE

Promouvoir la Diversité

1. PRESENTATION DE LA PLENIERE

Reconnaître la diversité comme source d'innovation et de capital social

Cette session a un double objectif. D'une part, chercher à explorer les différentes dimensions de la diversité et les défis qu'elle pose en termes de gouvernance et de gestion publique. Et, d'autre part, essayer d'identifier des politiques concrètes qui montrent dans quelle mesure la reconnaissance de la diversité urbaine constitue une occasion importante pour innover au niveau politique, social, culturel, économique et territorial.

- **Identifier les différentes dimensions de la diversité** : Il sera examiné le concept de diversité dans ses multiples dimensions, avec les défis dont font face les villes pour manier ce concept dans un contexte mondial, globalisé et à grande mobilité. Ainsi, seront abordés, entre d'autres questions : la diversité politique (les diverses formes d'organisation et de représentation des résidents des villes) ; la diversité sociale (en termes socio-économiques, éducatifs, professionnels, etc.) ; la diversité culturelle (le patrimoine, la connaissance et la créativité) ; la diversité de genre ; la diversité intergénérationnelle ; la diversité en termes de paysage urbain (le construit et le naturel) ; la diversité des territoires urbains (ville 'formelle' Vs 'informelle' (bidonvilles) ; (le centre de la ville Vs la périphérie); etc.
- **Apprécier la diversité comme opportunité politique.** Gérer la diversité est une grande source d'innovation mais aussi un phénomène hautement complexe. Reconnaître et apprécier la diversité, dans ses multiples dimensions, à travers les politiques publiques locales et régionales peut conduire à la construction de villes dotées d'un plus grand potentiel économique, social, culturel, politique et territorial. Le degré à travers lequel une ville reconnaît sa diversité se reflète, fondamentalement, dans les aspects suivants : (i) dans la manière à travers laquelle elle assure la participation politique de tous ses résidents (hommes et femmes ; jeunes et moins jeunes ; migrants et autochtones ; entrepreneurs et travailleurs informels ; habitants et bidonvilles ; (ii) dans la priorité donnée aux politiques sociales visant à combattre tout type d'exclusion (sociale et spatiale) ; (iii) dans la mise en marche de mesures économiques qui fortifient et stimulent l'entrepreneuriat diversifié générant des espaces de confiance pour l'investissement économique à échelles multiples ; (iv) dans la planification intégrante qui garantit l'usage diversifié et décentralisé des espaces, services et installations publiques ; (v) dans la considération de la culture comme un facteur clé pour le développement humain, la gouvernance démocratique et la durabilité.

2. ORATEURS

Expert et rapporteur de la session : Mr **Yves Cabannes**, Professeur et Responsable de l'Unité de Planification du Développement à Bartlett (DPU) de l'université "University College London".

Orateurs

- i. M. **Jürgen Roters**, Maire de **Cologne** (Allemagne)
- ii. Mme **Pat Horn**, Directeur de **Streetnet International**

- iii. M. **Mohamad Maliki Bin Osman**, Maire de **Singapour** (District Sud-Est)
- iv. M. **Gilbert Houngbo**, Secrétaire Général adjoint de **l'Organisation Internationale du Travail** (OIT)
- v. Mme **Fatimetou Mint Abdel Malick**, Maire de **Tevragh-zeina** (Mauritanie)
- vi. Mme **Ratna Omidvar**, Présidente de **Maytree Foundation**
- vii. M. **Adilson Pires**, Maire Adjoint de **Rio de Janeiro** (Brésil)
- viii. Mme. **Ibone Bengoetxea**, Adjointe au Maire de **Bilbao** (Spain)
- ix. M. **Aisen Nikolaev**, Maire de **Yakutsk** (Fédération de Russie)

Concepts de départ pour le débat :

- diversité politique
- diversité sociale
- diversité économique
- diversité spatiale
- diversité culturelle

Éventuelles politiques publiques locales :

- Le renforcement démocratique de la gestion politique locale ; promotion du tissu associatif et de la participation des résidents dans la prise de décision ;
- Politiques et espaces d'attention aux jeunes, aux âgés, aux migrants, aux collectifs vulnérables ; Promotion de l'accès égalitaire aux opportunités ; stimulant du développement communautaire ;
- Création endogène d'emploi ; promotion de l'emploi digne et diversifié ; promotion des marchés et de l'entrepreneuriat à échelles multiples ; autonomisation économique des femmes ;
- Améliorations et reconnaissance de la ville informelle ; décentralisation et diversification des espaces publics et naturels comme éléments pour renforcer la qualité de la vie ;
- Assurer l'existence de politiques culturelles explicites ; protection du patrimoine culturelle ; reconnaissance de la mémoire historique ; créativité et connaissance ; promotion de l'interculturalité.

3. DYNAMIQUE DE LA SESSION

La table ronde aura une durée totale de 90 minutes.

L'**expert / rapporteur de la session** interviendra dans un premier temps pour introduire le sujet et ouvrir le débat.

Ensuite, l'**expert** donnera la parole aux différents invités/ées pour qu'ils puissent répondre aux deux blocs de questions, chacun d'eux basé sur la présentation introductive. Le/la modérateur/trice devra garantir le développement interactif et participatif de la session.

L'**expert / rapporteur** rassemblera, à la fin de chaque bloc de questions les interventions les plus pertinentes du débat. De même, il réalisera un récit écrit du contenu de la session, qu'il remettra aux organisateurs du Congrès pour la préparation du mémoire finale.

À la fin de la session, l'**expert** effectuera une brève clôture de la session.